

Pompadour/Sucy-Bonneuil Tapis rouge pour le bus



L'info du site propre Pompadour/Sucy-Bonneuil



Entre Pompadour et Sucy-Bonneuil, le site propre pour bus est en cours de construction. Il sera exclusivement réservé aux transports en commun. Cette opération, inscrite au Contrat de projets État-Région 2007-2013, permettra de relier, via l'utilisation d'une partie du site propre existant du Tvm, la gare RER A de Sucy-Bonneuil au carrefour de la Résistance à Thiais.

Les objectifs du projet :

- Faciliter les déplacements en Île-de-France par une nouvelle liaison performante de banlieue à banlieue.
- Renforcer le maillage de transports en commun de la partie centrale du Val-de-Marne, en reliant le RER A, la ligne 8 du métro, le RER C, le Tvm et à terme, le RER D.
- Améliorer la desserte des villes de Créteil, Valenton, Bonneuil-sur-Marne et Sucy-en-Brie afin d'en favoriser le développement urbain et économique.
- Proposer une alternative efficace à l'usage du véhicule individuel grâce à une haute qualité de service : rapidité, fréquence, régularité, sécurité et information dynamique. ■

Des travaux déjà bien avancés

Les travaux d'aménagement du site propre pour bus entre le carrefour Pompadour et Sucy-Bonneuil sont en cours de réalisation et prennent forme.

Cette vaste opération se situe au cœur d'une démarche globale d'amélioration des déplacements et de renforcement des correspondances entre les différents modes de transports.

Les travaux d'infrastructures routières sont aujourd'hui achevés, plusieurs ouvrages d'art ont été réalisés et l'aménagement du futur terminus à Sucy-en-Brie a démarré. Le site propre est quant à lui visible sur la majeure partie du parcours. Son achèvement, en 2010, sera marqué par la pose d'un enrobé rouge qui lui donnera son allure de « tapis rouge ».

Les partenaires du projet

Un aménagement urbain de grande ampleur

La nouvelle voie de bus en site propre sera complétée par la création d'infrastructures. En tout, neuf stations intermédiaires et un nouveau terminus à Sucy-en-Brie, incluant une liaison piétonne vers la gare de RER A Sucy-Bonneuil, seront implantés sur le parcours.

Pour être bien distingué de la chaussée « classique », le sol du site propre sera caractérisé par un revêtement rouge. Elle sera par ailleurs isolée de la circulation par des séparateurs hauts de 0,5 m.

Enfin, le projet met l'accent sur une intégration urbaine de qualité. Les voiries départementales et locales, ainsi que leurs carrefours, sont requalifiés, de larges trottoirs sont créés. Des mails de promenade, 6 km de pistes cyclables et la plantation de 1200 arbres renouvelleront à terme le paysage urbain du secteur. ■



Réalisation de 5 ouvrages d'art :

Pour franchir certaines voies routières ou ferrées, le bus en site propre empruntera cinq ouvrages d'art construits spécialement pour ce projet : entre la RN186 à l'est du carrefour Pompadour à Créteil et la limite sud du secteur de Basse-Quinte (OA1 et OA2) ; puis au niveau de la ZAC Val-Pompadour à Valenton et en limite de Créteil (OA3 et OA4) ; enfin au croisement de la route de la Pompadour pour le franchissement des voies du métro et du chemin des Bassins (OA5).

Au carrefour Pompadour :

Passage en oblique du site propre sous la bretelle de raccordement de l'A86 vers la RN406. Ouvrage long de 173 m, sous forme de pergola urbaine partiellement couverte.

Le franchissement de la RN406 :

Situé entre la ZAC du Val-Pompadour à Valenton et le Parc des Sports à Créteil (carrefour de la Pointe-du-Lac), cet ouvrage est posé en parallèle à l'ouvrage existant, pour assurer le franchissement de la voie rapide.

À la station Parc-des-Sports :

Passage au-dessus des voies du métro et du chemin des Bassins, à Créteil. Long de 120 m, l'ouvrage sera situé au croisement de la route de la Pompadour, du chemin des Bassins et de la RD1, en parallèle de la voie "lien de ville" déjà existante (avenue François Mitterrand).

De nombreuses correspondances :

Le terminus de Thiais

Implanté au carrefour de la Résistance, proche du centre commercial Thiais-Village, ce nouvel arrêt commun au Tvm se substituera à l'actuelle station Bas-Marin.



Le pôle de Choisy

La correspondance avec le RER C sera facilitée grâce au réaménagement du pôle intermodal de Choisy-le-Roi.

Le pôle d'échange avec la ligne 8 du métro

Une correspondance avec la ligne 8 du métro sera faite au niveau de son futur terminus Parc-des-Sports, à Créteil.

Le terminus de Sucy-Bonneuil

Le terminus, proche du nouveau parc-relais de la gare, sera en correspondance directe avec le RER A. Une passerelle piétonne passant au-dessus des voies ferrées sera réalisée, afin de créer un "lien de ville" et faciliter la correspondance avec les autres lignes de bus.



À terme, une gare sur le RER D "pôle Pompadour" viendra renforcer les correspondances.

ZOOM SUR LES STATIONS

Les stations bénéficieront d'une accessibilité par rampe d'accès, de l'information dynamique multi ligne, d'une sonorisation et d'un automate de vente.



La future ligne de bus en chiffres :

- **Longueur du parcours :** 11,65 km de site propre dont 5,15 km partagés avec le Tvm et 6,5 km nouvellement construits.
- **Nombre de stations :** 20 stations (dont 10 sur le site propre existant du Tvm).
- **Exploitation :** 18 bus articulés à haut niveau de service. Capacité : 100 places. Fréquence heures de pointe : 5 mn. Vitesse commerciale : 24 km/h.
- **Population et emplois desservis :** 50 500 habitants et 25 400 emplois à moins de 600 m d'une station sur les communes de Thiais, Choisy-le-Roi, Créteil, Valenton, Bonneuil-sur-Marne et Sucy-en-Brie.
- **Fréquentation attendue :** 17 500 voyageurs/jour, soit 5,3 millions/an.

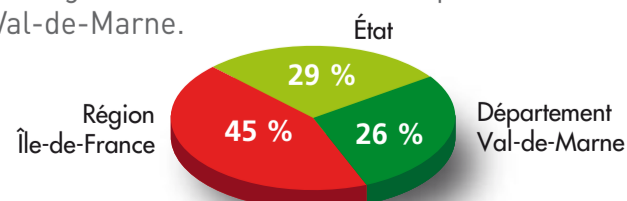
Quelques repères...

Le calendrier prévisionnel :

- Avril 2010 : Fin des travaux de voirie et réalisation du revêtement rouge du site propre.
- Décembre 2010 : Mise en service de la ligne entre le carrefour de la Résistance à Thiais et la gare RER A de Sucy-Bonneuil avec circulation provisoire du bus 393 sur le site propre.
- Juillet 2011 : Exploitation de la ligne avec le nouveau matériel roulant et mise en service du terminus définitif de Sucy-en-Brie.

Le financement : 105,45 M€ HT

Budget global de l'opération financé par l'État, la Région Île-de-France et le département du Val-de-Marne.



6,3 M€ : acquisition du matériel roulant financé par la RATP.

La maîtrise d'ouvrage :

Le STIF, Autorité Organisatrice des transports en Île-de-France, a désigné deux maîtres d'ouvrage pour le volet transport :

- le Conseil général du Val-de-Marne pour les opérations de requalification urbaine et d'aménagement des itinéraires cyclables ;
- la RATP pour les stations et le système de transport.